



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dépôt : CSV Fraktioun

N. Félix Eischen

10.05.2017

Interpellation sur les PME

2

MOTION 2 - « CAPITAL-RISQUE »

La Chambre des Députés,

Considérant que les petites et moyennes entreprises (PME) sont des acteurs clés de notre économie,

Considérant que les PME représentent 99,8% de toutes les entreprises et 69,73% des emplois en Europe,

Soulignant que l'artisanat représente le « premier employeur » au Luxembourg, occupant actuellement environ 90 000 salariés dans plus de 7 000 entreprises,

Considérant que l'accès au financement pour les PME, notamment auprès des banques, peut s'avérer difficile voire impossible,

Soulignant à titre d'exemple qu'à travers les dix dernières années, un tiers des PME dans l'Union européenne n'a pas reçu l'aide financière sollicitée auprès des banques et nécessaire pour financer leur développement,

Considérant que le capital-risque joue un rôle particulier et grandissant dans le processus d'innovation et de développement économique des PME en tant qu'investissement de long terme,

Considérant que les États-Unis et le Royaume-Uni sont reconnus comme des pays d'innovation avec une forte culture entrepreneuriale et une multitude de moyens de financement,

Notant que le rôle du capital-risque est bien plus faible en Europe continentale que dans les pays anglo-saxons alors qu'il s'agit d'un facteur important pour le développement économique et l'innovation, en apportant de l'expérience, de la compétence et des réseaux professionnels,

Notant que l'incitation publique en faveur du capital-risque dans les pays anglo-saxons est favorable avec des mesures telles que le *Small Business Act* aux États-Unis ou le *Seed Enterprise Investment Scheme* au Royaume-Uni, un système de défiscalisation qui permet à l'investisseur de récupérer 50% de son investissement dans une startup en réduction d'impôts, plaçant Londres comme capitale européenne des créateurs d'entreprise,

Soulignant que le secteur du capital-risque au Luxembourg connaît des difficultés à lever des fonds alors qu'il constitue un enjeu fondamental pour favoriser la compétitivité des PME et l'apparition de jeunes entreprises innovantes, qui seront la croissance du Luxembourg,




CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG


Invite le Gouvernement

à étudier la mise en place des incitations fiscales en faveur des investisseurs privés de capital-risque afin de créer petit à petit une nouvelle culture de l'investissement et de transformer le Luxembourg en pays à fort esprit d'entreprise.


Felix EISEHEN


F. Hettig - Gaasch


L. MOSAR


D. ADEHM


Lion Hader